

[Texte]

Mr. Samson: That chart is not in this.

Mrs. Sparrow: I didn't find it in there either.

The Chairman: The chairman couldn't find it either.

Ms Smith: My apologies. It got—

Mr. Samson: We go up to chart 6 in here.

Ms Smith: I'm sure that copies are provided. . . Oh, sorry. Excuse me. You're right. That chart is not in it, but the data behind that chart is on page 14.

The Chairman: This just shows the graph.

Ms Smith: Because you wouldn't be able to read the numbers on an overhead. Overall we estimated that in 1993 and 1994 about \$1 billion worth of benefits would have been paid to this group of claimants.

• 1735

I won't be speaking to the next slide particularly, but we have been asked often for statistics about the appeal process. You'll find this in your package. It's page 27.

The final chart, on page 29 of the package, provides a very cursory comparison between Canada's unemployment insurance program and that of other countries. Again, it's a question we are asked about very often.

I do want to sort of put in a word of caution about the interpretation and analysis behind this chart. It's very difficult to get a good sense of how Canada's unemployment insurance program stacks up with other countries by looking at the core parameters of the programs. Other countries have different ways in which they integrate their concept of unemployment insurance with their concept of social assistance. They may or may not include things like maternity and sickness benefits within their UI program. They have different ways in which they provide income replacement. For example, it shows here that the United Kingdom has only a 16% benefit rate. However, in the United Kingdom they have a completely integrated social assistance and UI program, so that low-income claimants will be getting some core level of income regardless of their earnings; and they provide unemployment insurance benefits on the basis of the number of dependants you might have in your household.

It is a good example of how it's very difficult to tell from this kind of chart exactly how Canada's system compares to other countries. Without really getting into not only the detail of the legislation but also all the administrative procedures behind the legislation, it's very difficult to make comparisons.

There are quite a few more tables and charts within the package and we can deal with those through questions.

The Chairman: Mr. Couture had a short point.

Mr. Couture: Yes, it has to do with the last chart. It's true that it might be very difficult to compare two countries, but when we use the unemployment against the *produit intérieur brut*, this is a fact. This is true, this is perfect. So if I'm taking *Royaume-Uni* at 135 versus Canada at 225, we see exactly the difference between the two, no matter what other types of packages they might have, in terms of helping them to live and—

[Traduction]

M. Samson: Nous n'avons pas ce graphique.

Mme Sparrow: Je ne l'ai pas trouvé moi non plus.

Le président: Le président ne l'a pas trouvé non plus.

Mme Smith: Toutes mes excuses. Il s'est. . .

M. Samson: Dans ma trousse, on s'arrête au graphique 6.

Mme Smith: Je suis pourtant certaine que des copies vous ont été remises. . . Oh, désolé. Excusez-moi. Vous avez raison. Ce graphique ne se trouve pas dans votre trousse, mais les données de ce graphique sont à la page 14.

Le président: On ne voit que le graphique.

Mme Smith: C'est parce que vous n'auriez pas pu lire les chiffres avec un projecteur. De manière générale, nous estimons qu'en 1993 et en 1994, ce groupe de demandeurs aura touché des prestations de l'ordre d'environ 1 milliard de dollars.

Je n'ai rien de particulier à dire à propos de la prochaine diapo, mais on nous demande souvent des statistiques sur le processus d'appel. Vous les trouverez dans votre trousse, page 27.

Le dernier graphique, page 29 de votre trousse, donne une comparaison très superficielle du programme d'assurance-chômage du Canada avec celui d'autres pays. Encore là, c'est une question qu'on nous pose très souvent.

Je dois faire une mise en garde au sujet de l'interprétation et de l'analyse de ce graphique. Il est très difficile de comparer le programme d'assurance-chômage du Canada avec celui d'autres pays par le seul examen des paramètres fondamentaux. Les autres pays ont différentes façons d'intégrer l'idée d'assurance-chômage à leur idée d'assistance sociale. Les programmes d'assurance-chômage étrangers n'intègrent pas toujours les prestations de maternité et de maladie. Ils ont différentes façons d'assurer le remplacement du revenu. Par exemple, on voit ici que le Royaume-Uni n'offre qu'un taux de prestations de 16 p. 100. Il faut savoir toutefois que le Royaume-Uni offre un programme complètement intégré d'assistance sociale et d'assurance-chômage, si bien que les demandeurs à faible revenu touchent une forme quelconque de revenu garanti peu importe leurs gains; et les prestations d'assurance-chômage sont fonction du nombre de personnes que le ménage a à sa charge.

Ce graphique est un bon exemple de la difficulté considérable qu'il y a à comparer le système canadien à celui d'autres pays. Sans même entrer non seulement dans le détail de la loi mais aussi dans toute la réglementation administrative en appui à la loi, il est très difficile de faire des comparaisons.

La trousse contient quelques autres tableaux et graphiques et nous pourrions en parler pendant la période de questions.

Le président: M. Couture a une brève observation à faire.

M. Couture: Oui, je voulais parler du dernier graphique. Il est vrai qu'il est peut-être très difficile de comparer deux pays, mais lorsqu'on situe le chômage dans le contexte général du produit intérieur brut, on se retrouve devant un fait. C'est un fait irréfutable. Donc si je prends le Royaume-Uni à 135 par rapport au Canada à 225, on voit exactement la différence qu'il y a entre les deux, peu importe les autres formes d'assistance sociale qu'il peut y avoir, pour aider les gens à vivre et. . .